

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2017

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 15h30'.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que 50 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Jean-François CLOSELECOCQ (ECOLO), M. Biroł COKGEZEN (PS), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), Mme Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. André DENIS (MR), Mme Nicole DE PALMENAER (CDH-CSP), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. Dominique DRION (CDH-CSP), Mme Marion DUBOIS (MR), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Christian GILBERT (MR), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Pol HARTOG (MR), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Eric LOMBA (PS), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. Rafik RASSAA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS), M. José SPITS (CDH-CSP), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

Excusés :

Mme Stéphanie DE SIMONE (PS), M. Marc HODY (ECOLO), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017.
2. Budget provincial 2017 – 3^{ème} série de modifications.
(Document 17-18/001) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)

3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2017 – 4^{ème} série.
(Document 17-18/002) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement général.
(Document 17-18/003) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
5. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage ainsi que sur les véhicules isolés hors d'usage.
(Document 17-18/004) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
6. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.
(Document 17-18/005) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
7. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.
(Document 17-18/006) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
8. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.
(Document 17-18/007) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.
(Document 17-18/008) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
10. Perception des taxes provinciales pour l'année 2018 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.
(Document 17-18/009) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
11. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2018.
(Document 17-18/010) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
12. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2018 – 1^{ère} série.
(Document 17-18/011) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
13. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

M. le Président rappelle que les travaux du jour sont consacrés aux réponses des Députés provinciaux aux interventions du lundi 23 octobre 2017 sur leurs compétences spécifiques.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 17-18/001 : BUDGET PROVINCIAL 2017 – 3^{ÈME} SERIE DE MODIFICATIONS.

DOCUMENT 17-18/002 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2017 – 4^{ÈME} SERIE.

DOCUMENT 17-18/003 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT GENERAL.

DOCUMENT 17-18/004 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES DEPOTS DE MITRAILLES ET DE VEHICULES HORS D'USAGE AINSI QUE SUR LES VEHICULES ISOLES HORS D'USAGE.

DOCUMENT 17-18/005 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES.

DOCUMENT 17-18/006 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES PERMIS ET LICENCES DE CHASSE.

DOCUMENT 17-18/007 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF A LA TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES, AINSI QUE SUR LES ETABLISSEMENTS SOUMIS AU DECRET RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

DOCUMENT 17-18/008 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – REGLEMENT RELATIF AUX EXONERATIONS EN FAVEUR D'ACTIVITES INDUSTRIELLES NOUVELLES.

DOCUMENT 17-18/009 : PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018 – RESOLUTION FIXANT LE TAUX DES CENTIMES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER.

DOCUMENT 17-18/010 : PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DEPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNEE 2018.

DOCUMENT 17-18/011 : EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2018 – 1^{ÈRE} SERIE.

M. le Président rappelle à l'Assemblée que ces onze documents (17-18/001, 002, 003, 004, 005, 006, 007, 008, 009, 010 et 011) ont été regroupés.

Les membres du Collège provincial interviennent à la tribune, par ordre de préséance, pour répondre aux questions relevant de leurs compétences spécifiques :

- M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président ;
- Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente ;
- M. Robert MEUREAU, Député provincial ;
- M. André DENIS, Député provincial ;
- Mme Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale.

Le vote sur ces onze documents interviendra le jeudi 26 octobre 2017, après la réponse du Collège provincial aux interventions budgétaires et aux interventions des chefs de groupe.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

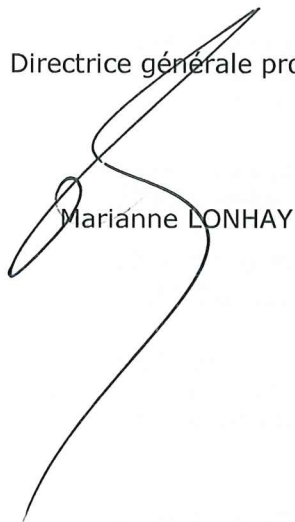
Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2017.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 17h10'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Claude KLENKENBERG.